

Les temps de parcours sont donnés à titre indicatif.



Itinéraire 11 :

### Place des Vosges – MJC Savouret

Temps de parcours : 8 min - 0,5 km

Depuis la place des Vosges, prendre la rue de la Basilique, puis le **portail des Bourgeois** vers la place Saint Goëry. Contourner la Basilique et traverser la rue Thierry de Hamelant pour rejoindre la **rue du Chapitre**. Emprunter le circuit des ruines puis le **passage du Chevalier Valdabrin** et traverser la rue Aristide Briand. La suivre sur la gauche puis prendre à droite, la **petite rue des Forts**. Emprunter, au fond de la rue, les escaliers menant rue des Soupirs, la MJC Savouret se trouve immédiatement sur la droite.



Itinéraire 12 :

### Place des Vosges – La Basse Roland (via le Mont Carmel)

Temps de parcours : 40 min - 2,3 km

Depuis la place des Vosges, prendre la rue de la Basilique, puis le **portail des Bourgeois** vers la place Saint Goëry. Contourner la Basilique et traverser la rue Thierry de Hamelant pour rejoindre la **rue du Chapitre**. Emprunter le circuit des ruines puis le **passage du Chevalier Valdabrin** et traverser la rue Aristide Briand. La suivre sur la gauche puis prendre à droite, la **petite rue des Forts**. Emprunter, au fond de la rue, les escaliers menant rue des Soupirs. Ensuite, prendre à gauche, puis traverser la rue pour rejoindre les **escaliers de la ruelle de Laufromont**. Après 28 marches, prendre à droite le **sentier des Corvées** (*en continuant tout droit, il est possible de rejoindre le quartier de Laufromont*). Suivre ce sentier qui emprunte environ 250 m plus loin des escaliers (sur la gauche). Tourner ensuite à droite et suivre le sentier sur environ 120 m puis prendre les escaliers sur la gauche. En haut, tourner à droite et suivre le **chemin de Cadet Rousselle** jusqu'à la rue des Corvées Prolongée. Descendre à droite puis rejoindre tout de suite à gauche le **Mont Carmel**. Suivre ensuite le **chemin balisé** pour déboucher sur l'impasse menant à droite à la rue des Soupirs. Au carrefour, prendre à gauche pour rejoindre la rue de la Quarante Semaine et le lotissement de la Basse Roland.



Itinéraire 13 :

### Place des Vosges – Vallon Saint-Antoine

Temps de parcours : 20 min - 1,3 km

Depuis la place des Vosges, prendre la **rue des Noires Halles** vers le marché couvert. Traverser la place Georquin puis le quai Jules Ferry et longer la Moselle vers le parc du Cours. Traverser le **parc du Cours** par l'allée Marcel Mauss puis prendre à droite la **passerelle** pour rejoindre la rue d'Alsace. Traverser la rue et prendre, en face, les **escaliers du chemin Saint-Antoine**. En haut, prendre à gauche le chemin des Princes, puis rejoindre la Vallon Saint Antoine en passant sous le pont de chemin de fer, à droite.



Itinéraire 14 :

### Place des Vosges – Centre social de La Vierge

Temps de parcours : 40 min - 2,6 km

Depuis la place des Vosges, prendre la **rue des Noires Halles** vers le marché couvert. Traverser la place Georquin puis le quai Jules Ferry et longer la Moselle vers le parc du Cours. Traverser le **parc du Cours** par la promenade contiguë à la piste cyclable puis le Petit Champ de Mars pour rejoindre l'avenue des Templiers. Longer la Moselle jusqu'à la route d'Archettes. Continuer le long de la Moselle sur environ 250 m puis traverser la route pour emprunter le **chemin de la Cense Figaine** et rejoindre la rue du Docteur Chevalier. Longer, en face, le terrain de sport et le bassin d'été puis traverser la rue Jules Méline pour rejoindre la place Luc Escande et le centre social.



Itinéraire 14 bis :

### Variante

Temps de parcours : 45 min - 2,9 km

Depuis l'avenue des Templiers, longer la route d'Archettes sur 800 m, puis traverser la route pour emprunter les **escaliers menant à la rue Jules Méline**. En haut, traverser la rue puis prendre les escaliers en face, près de l'école. Longer les bâtiments, puis sur la droite emprunter la rue du Struthof sur 50 m et prendre le chemin à gauche pour rejoindre la place Luc Escande et le centre social.

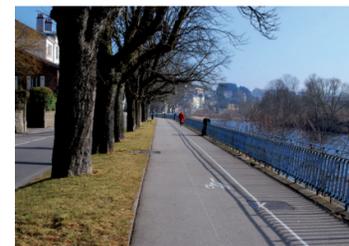


Itinéraire 15 :

### Place des Vosges – MJC Saint-Laurent

Temps de parcours : 55 min - 3,7 km

Depuis la place des Vosges, prendre la **rue des Noires Halles** vers le marché couvert. Traverser la place Georquin puis le quai Jules Ferry et longer la Moselle vers le parc du Cours. Traverser le **parc du Cours** par la promenade contiguë à la piste cyclable puis le Petit Champ de Mars pour rejoindre l'avenue des Templiers. Suivre la route d'Archettes jusqu'à la **passerelle des Grands Sables**. L'emprunter, puis rejoindre, à gauche, la rue du Char d'Argent. Longer cette rue sur 700 mètres puis la traverser et prendre à droite la rue de la 2<sup>ème</sup> DB. 200 m plus loin, prendre à gauche le **chemin menant à la MJC Saint Laurent**.



Itinéraire 16 :

### Place des Vosges – Centre social de Bitola

Temps de parcours : 25 min - 1,7 km

Depuis la place des Vosges, prendre la **rue des Noires Halles** vers le marché couvert. Traverser la place Georquin puis le quai Jules Ferry et longer la Moselle vers le **parc du Cours**. Traverser le parc du Cours par la promenade contiguë à la piste cyclable puis le Petit Champ de Mars. Emprunter le pont Patch, puis tourner à gauche pour suivre le quai Michelet. A son extrémité, prendre à gauche, la rue Christophe Denis puis à droite la rue Jacquard pour rejoindre le centre social de Bitola.



Itinéraire 17 :

### Centre Social Bitola – MJC Saint-Laurent

Temps de parcours : 30 min - 2 km

Depuis le centre social de Bitola, prendre, vers le **bassin d'été** puis continuer tout droit par la **rue de Bitola** pour passer entre les immeubles et rejoindre la rue David et Maigret. Prendre à droite puis, au rond-point, à gauche pour emprunter la rue de Remiremont et à sa suite la rue du Char d'Argent sur 700 m. Prendre ensuite à droite la rue de la 2<sup>ème</sup> DB. 200 m plus loin, emprunter à gauche le **chemin menant à la MJC Saint Laurent**.

## Itinéraires - Secteur Sud

Itinéraire 11 :

Place des Vosges – MJC Savouret

Itinéraire 12 :

Place des Vosges – La Basse Roland

Itinéraire 13 :

Place des Vosges – Vallon Saint-Antoine

Itinéraire 14 :

Place des Vosges – Centre social de La Vierge

Itinéraire 15 :

Place des Vosges – MJC Saint-Laurent

Itinéraire 16 :

Place des Vosges – Centre social de Bitola

Itinéraire 17 :

Centre social de Bitola – MJC Saint-Laurent



Kathya Hahn - communication - Ville d'Épinal - juin 2013

Maison de l'Environnement et du Développement Durable  
12, rue Raymond Poincaré 88000 Épinal  
Tél. : 03 29 68 69 60 - www.epinal.fr



# Guide

## DES SENTIERS PÉDESTRES URBAINS

> Secteur Sud





## Légende Épinal Sud

- |   |   |   |  |
|---|---|---|--|
|  | Écoles élémentaires / maternelles                     |  | Itinéraire 13 :<br>Place des Vosges – Vallon Saint-Antoine       |
|  | Collèges / Lycées                                     |  | Itinéraire 14 :<br>Place des Vosges – Centre social de La Vierge |
|  | Escaliers   |  | Itinéraire 15 :<br>Place des Vosges – MJC Saint-Laurent          |
|  | Itinéraire 11 :<br>Place des Vosges – MJC Savouret    |  | Itinéraire 16 :<br>Place des Vosges – Centre social de Bitola    |
|  | Itinéraire 12 :<br>Place des Vosges – La Basse Roland |  | Itinéraire 17 :<br>Centre social de Bitola - MJC Saint-Laurent   |

### Respecter les sentiers

- Les déchets doivent être déposés dans les corbeilles

- Pour les déjections canines utiliser les sacs mis à disposition



Balisage



tout droit



tourner à gauche



tourner à droite



mauvaise direction